
DOCUMENTS INSCRIPTION AU PERMIS DE PRIMO ACCEDANT

- Photos numériques d'identité avec signature électronique obtenu auprès des cabines ou photographes agréés.
- Un justificatif d'identité : Copie sur le recto de la carte nationale d'identité (recto/verso).
- Une photocopie du livret de famille : si nom de famille différent (afin de justifier du lien de parenté).
- Un justificatif du détenteur de l'autorité parentale le cas échéant : 1 photocopie recto de la carte d'identité (recto/verso) du détenteur de l'autorité parentale.
- Un justificatif de domicile de moins de six mois : un justificatif à vos noms et prénoms (Facture d'eau, d'électricité ou téléphone).
- Vous habitez chez vos parents ou ami : une copie recto de la pièce d'identité (recto/verso) de la personne qui vous héberge.
- Une attestation d'hébergement de moins de 6 mois avec la signature de l'élève et de l'hébergeant
- Ressortissant d'un pays tiers ou européen : une copie recto de la pièce d'identité (recto/verso) ou du passeport ou titre de séjour, récépissé de demande de renouvellement de séjour ou carte de séjour ou carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel.
- L'attestation justifiant de la régularité de la situation au regard du Service National : Le certificat de participation à la journée d'appel de préparation de la défense ou de l'attestation individuelle d'exemption ou l'attestation provisoire « en instance de convocation ».
- Vous êtes nés à compter du 1^{er} janvier 1988 et jusqu'à 21 ans révolu : photocopie de l'attestation de sécurité routière (ASSR2 ou ASR).
- Le certificat médical, le cas échéant
- La copie du permis AM, le cas échéant.
- 2 enveloppes format A5 (162x229mm)
- 4 timbres au tarif rapide (rouge)